
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 11 septembre 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Laurent Blanchard, Maire
Mme Josée Duplessis, Présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Marvin Rotrand, Leader du comité exécutif et conseiller associé
Mme Érika Duchesne, Conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 1377

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 septembre 2013, en y retirant les articles 20.003, 20.005, 20.019, 20.021, 20.023, 20.036, 20.042, 30.016 et 40.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 1378

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 16 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 1379

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 17 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 1380

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 23 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE13 1381

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 26 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE13 1382

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour des services professionnels visant la livraison des plans et devis d'ingénierie requis relatifs aux travaux prévus en 2014 et 2015, dans le cadre du Projet Bonaventure (lots 1B, 5C, 5D, 5E, 5J, 6D, 6E, 8, 8A, 13, 15, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26A, 27, 28, 29 et 30A).

Adopté à l'unanimité.

20.001 1131009004

CE13 1383

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un contrat à IBM Canada, par l'entremise de l'entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), pour la ré-inscription de la couverture annuelle de l'entretien et du remplacement logiciels selon le programme Passeport Avantage pour les produits au catalogue IBM (gammes Lotus, Tivoli, Maximo, WebSphere), pour la période du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014, pour une somme maximale de 1 028 378,87 \$, taxes incluses, conformément aux offres de service de cette firme en date du 28 août 2013;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1133490001

CE13 1384

Il est

RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 100 465,16 \$, taxes incluses, pour le service de déchiquetage des branches de feuillus provenant du domaine privé, dans le cadre des efforts de lutte à l'agrile du frêne, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Élagage Prestige inc. (CE13 0287), majorant ainsi le montant total du contrat de 332 277,75 \$ à 432 742,91 \$, taxes incluses ;
2. d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis de 96 096,16 \$ en provenance des dépenses générales d'administration, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1134631001

CE13 1385

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Solutions Modex inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'acquisition et la paramétrisation d'un logiciel d'aide à la décision servant à la production des plans d'intervention intégrée des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur le territoire de l'agglomération de Montréal, pour une somme maximale de 2 250 635,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12155;
- 2 - d'approuver la convention d'entiercement et d'autoriser la Directrice du Service de l'eau à signer cette convention pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1132518001

CE13 1386

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'avenant no 2 modifiant la convention conclue entre la Ville de Montréal et Niche Technology inc. (CG07 0437), dans le cadre du projet « Montréal - inscription et recherche de l'information de sécurité (M-IRIS) » afin de libérer la firme de ses obligations relatives à l'implantation des modules « Analyse et tableaux de bord » et d'implanter les modules « Bertillonnage » et « Détention ».

Adopté à l'unanimité.

20.007 1136075004

CE13 1387

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trente-six mois à compter du 1^{er} octobre 2013, pour la fourniture sur demande des produits de l'éditeur Microsoft;
- 2 - d'accorder à Compugen inc., plus bas soumissionnaire conforme pour les produits mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13094 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler;
- 4 - d'autoriser le directeur principal du Service des technologies de l'information à signer avec Compugen inc. et Microsoft tous les accords et ententes en lien avec le présent dossier, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1130066003

CE13 1388

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 053 811,58 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux d'aménagement du chemin de ceinture dans le bois d'Outremont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Urbex Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 820 438,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 6435 ;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1131246006

CE13 1389

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat, d'une durée de 6 mois, à Construction N.R.C, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réalisation de projets de signalisation lumineuse à 11 intersections sur le réseau artériel de la Ville de Montréal, dans les arrondissements de Ville-Marie et de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, pour une somme maximale de 144 905,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1135309011;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1135309011

CE13 1390

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 764 689,76 \$, taxes incluses, pour le projet de conversion du mazout et d'amélioration énergétique des bâtiments suivants : Parc Jean-Amyot, Parc Kent, Garage du Mont Royal, Parc St-Damase, Chalet du Parc Mont Royal, Centre Masson, Cavalerie, Centre St-Mathieu, Parc Père-Marquette, Parc Mackenzie-King, Parc MacDonald, Parc de la Vérendrye, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de contrat de services éconergétiques par lequel Énergère Consultants inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services requis à cette fin, au prix de son étude détaillée, soit pour une somme maximale de 1 744 689,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5613, selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat ;
- 3 - d'autoriser le directeur de la Direction des stratégies et des transactions immobilières à signer ledit projet de contrat, pour et au nom de la Ville ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1136040003

CE13 1391

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 375 963,27 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection de sentiers dans le secteur Val-des-Bois, au parc-nature Bois-de-l'Île-Bizard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Cusson-Morin construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 329 792,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-6326;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1131246008

CE13 1392

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 548 193,79 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels en architecture dans le cadre du projet de construction du Centre de soccer intérieur au CESM;
- 2 - d'approuver l'avenant modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Saucier + Perrotte / Hughes Condon Marler architectes (CM11 1024), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 212 965,72 \$ à 1 761 159,52 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1131670004

CE13 1393

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 479 947,71 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels en ingénierie et en architecture de paysage dans le cadre du projet de construction du Centre de soccer intérieur au CESM;
- 2 - d'approuver l'avenant modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et les firmes Nicolet, Chartrand, Knoll Itée, Bouthillette Parizeau et associés inc. et WAA. et associés inc. (CM11 0890), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 090 151,06 \$ à 1 570 098,76 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1131670005

CE13 1394

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 193 606,06 \$, taxes incluses, pour les services professionnels pour effectuer la mise aux normes de l'aréna d'Outremont, dans l'arrondissement d'Outremont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Services intégrés Lemay et associés inc., Bouthillette Parizeau Inc., Pasquin St-Jean et associés inc. et Delisle, Despaux et associés inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 101 626,06 \$ taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12780 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'approuver le principe que l'arrondissement d'Outremont devra retourner les budgets et crédits non utilisés dans le projet de l'aréna d'Outremont au programme de la Direction des sports afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

20.015 NTC1130457003

CE13 1395

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 136 353,11 \$, taxes incluses, pour les services professionnels pour effectuer la mise aux normes de l'aréna Marcelin-Wilson, dans l'arrondissement d'Ahuntesic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Martin Marcotte Beinhaker architectes s.e.n.c., Dupras Ledoux inc., Delisle Despaux et associés inc. et Nicolet Chartrand Knoll limitée, firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 032 875,61 \$ taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12780 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

- 4 - d'approuver le principe que l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville devra retourner les budgets et crédits non utilisés dans le projet de l'aréna Marcelin-Wilson au programme de la Direction des sports et de l'activité physique afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1130457004

CE13 1396

Vu la résolution CA13 08 0496 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 6 août 2013;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 305 866,57, taxes et contingences incluses, représentant 90 % du coût total du contrat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et surveillance des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts, de chaussée, de trottoirs et de bordures sur une partie des rues de la Sorbonne, Barré, Rochon, Saint-Germain et Crevier;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Les Consultants S.M. inc, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 339 851,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-019 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'autoriser la directrice de l'arrondissement de Saint-Laurent à signer cette convention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1134378020

CE13 1397

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 178 211,25 \$, taxes incluses, pour la fabrication et l'installation de l'œuvre d'art « Les anges domestiques » dans le cadre du concours d'art public au parc Lahaie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Catherine Bolduc, artiste en arts visuels, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 170 737,88 \$, taxes incluses, conformément aux termes et conditions stipulés au projet de convention, conditionnellement à l'approbation par le conseil municipal de la demande de l'arrondissement Le Plateau – Mont-Royal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, de tenir le concours sur invitation, de négocier et de conclure le contrat avec le lauréat, et ce, à même les crédits en provenance du Service de la qualité de vie;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 4 - d'accepter la demande de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, de tenir un concours sur invitation d'art public pour la fabrication et l'installation d'un œuvre d'art public au parc Lahaie, de négocier et de conclure un contrat avec le lauréat, et ce, à même les crédits en provenance du Service de la qualité de vie.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1130552003

CE13 1398

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'entente entre la Ville et la ministre des Ressources naturelles concernant la prise en charge de la responsabilité d'offrir un service de recharge public pour les véhicules électriques;
- 2 - d'approuver un projet d'entente de partenariat entre la Ville et Hydro-Québec portant sur l'adhésion de la Ville au projet de Circuit électrique d'Hydro-Québec;
- 3 - d'autoriser le directeur de la Direction des transports à signer au nom de la Ville les ententes prévues aux points 1 et 2;
- 4 - d'approuver les emplacements proposés par les arrondissements et Espace pour la vie;
- 5 - d'accorder, conformément au Décret 839-2013, un contrat de gré à gré à AddÉnergie Technologies Inc. afin de procéder à l'acquisition de 80 bornes de recharge pour véhicules électriques, pour une somme maximale de 497 151,90 \$, taxes incluses, conditionnellement à la signature de l'entente entre la ministre des Ressources naturelles et la Ville et à la signature de l'entente avec Hydro-Québec;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1123455002

CE13 1399

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Édifice 9500 (2001) inc. un terrain d'une superficie de 60 095,3 mètres carrés, avec bâtisse dessus érigée, situé à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, à l'est de la rue de l'Esplanade, au nord de la rue Chabanel Ouest et au sud de la rue Louvain Ouest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, constitué des lots 1 487 577 et 1 999 283 du cadastre du Québec, aux fins de l'implantation d'une cour de services ainsi que l'aménagement de plusieurs installations municipales, pour le prix de 13 100 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant;
- 2 - d'autoriser une dépense de 782 748 \$, taxes incluses, pour les frais d'entretien, en attente de la déconstruction de l'immeuble.

- 3 - d'imputer ces dépenses, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1134306003

CE13 1400

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de troisième convention de modification de bail par lequel la Ville loue de 7218397 Canada inc., pour une période de 16 mois à compter du 1^{er} février 2014, un espace d'une superficie de 418,06 mètres carrés, situé au 5995, boulevard Décarie, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant une dépense totale de 290 383,74 \$, taxes incluses, et ce, aux termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1134565007

CE13 1401

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de sous-bail par lequel la Ville sous-loue de Boscoville 2000, pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} avril 2013, des espaces d'une superficie totale de 1 965 mètres carrés, situés au 10 950, boulevard Perras pour les besoins du centre de formation du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 378 268 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de sous-bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1134565008

CE13 1402

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de deuxième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de Michel Dallaire, Alain Dallaire, Robert Després, Pierre Gingras, Ghislaine Laberge, Gérard Coulombe, Alban D'Amours, Mary-Ann Bell et Johanne M. Lépine, chacun en sa qualité de fiduciaire pour le compte de Fonds de placement immobilier Cominar, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} décembre 2013, un espace d'une superficie de 412,68 mètres carrés, situé au 209, avenue Laurier Est, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant une dépense totale de 569 203,87 \$, taxes incluses, et ce, aux termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1135840001

CE13 1403

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue d'Aéroports de Montréal, pour une période de 20 ans, à compter de la date de signature du bail, une partie du lot 4 714 527, d'une superficie de 265 786,9 mètres carrés, afin de permettre la concrétisation du «parc-nature des Sources», moyennant un loyer de 1 \$ annuellement, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de bail et sujet son approbation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1136218014

CE13 1404

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville accorde mainlevée totale des droits hypothécaires et de résolution stipulés en sa faveur aux termes de l'acte de vente intervenu entre la Ville et Construction Trilikon Construction inc. le 2 septembre 2010 devant M^e Silvano Gabrielli, notaire, sous le numéro 7 883 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 8 septembre 2010 sous le numéro 17 529 064;

- 2 - d'autoriser le directeur de la Direction des stratégies et transactions immobilières du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles, à signer le projet d'acte de mainlevée, tel qu'il a été approuvé.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1133496010

CE13 1405

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'addenda au contrat de licence intervenu entre la Ville et Bibliopresto.ca pour l'abonnement à la plateforme de prêts de livres numériques Pretnumerique.ca, pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1133315005

CE13 1406

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder une deuxième série de soutiens financiers totalisant 332 424 \$, pour l'année 2013, aux organismes à but non lucratif (OBNL) ci-après désignés ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la Mesure d'aide financière aux OBNL locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture, du développement social et communautaire ou du sport et des loisirs, au montant indiqué en regard de chaque demande, tel que spécifié au tableau ci-dessous;

Ahuntsic-Cartierville

COMMUNICATION-JEUNESSE	1 540 \$
BOIS URBAIN - MEUBLES	1 029 \$
CARTIER EMILIE	4 137 \$
CENTRE D'APPUI AUX COMMUNAUTES IMMIGRANTES DE BORDEAUX-CARTIERVILLE	951 \$
LA CLE DES CHAMPS, RESEAU D'ENTRAIDE POUR PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES ANXIEUX	1 201 \$
LES SERVICES D'AIDE REMUE-MENAGE	1 638 \$
P.R.I.S.E. II (PROGRAMME EDUCATIF DE REVALORISATION INDIVIDUELLE, SOCIALE) INC.	3 818 \$
S.A.C. SERVICE D'AIDE AUX CONJOINTS	1 663 \$

Anjou

ASSOCIATION CANADIENNE DES VICTIMES DE LA THALIDOMIDE	930 \$
---	--------

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

ACTION COMMUNITERRE	1 337 \$
AGENCE OMETZ	893 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE MADA INC.	3 102 \$

CENTRE DE DEVELOPPEMENT YALDEI SHASHUIM/YALDEI SHASHUIM DEVELOPMENTAL CENTER	5 000 \$
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI COTE DES NEIGES (CRECN)	3 809 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC. (7205, rue Saint-Jacques Montréal H4B 1V3)	5 000 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC. (6700, chemin de la Côte-des-Neiges, local 205 Montréal H3S 2B2)	5 000 \$
LA CAFETERIA COMMUNAUTAIRE MULTI CAF	854 \$
LA FONDATION CANADIENNE DU REIN	5 000 \$
ORGANISATION D'EDUCATION ET D'INFORMATION LOGEMENT DE COTE- DES-NEIGES	556 \$
PARADIS URBAIN	2 450 \$
REGROUPEMENT DES ORGANISMES DU MONTREAL ETHNIQUE POUR LE LOGEMENT	1 400 \$
Île-Bizard—Ste-Geneviève (L')	
A CŒUR OUVERT (FONDS DE DEPANNAGE)	1 944 \$
Lachine	
DANSE COUNTRY HONKY TONK	2 183 \$
LaSalle	
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI DU SUD-OUEST DE MONTREAL INC.	2 036 \$
NUTRI-CENTRE LASALLE	1 028 \$
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	
ALLIANCE DES CHORALES DU QUEBEC INC.	511 \$
ASSOCIATION DES CINEMAS PARALLELES DU QUEBEC	570 \$
FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC	270 \$
FEDERATION DES SOCIETES D'HORTICULTURE ET D'ECOLOGIE DU QUEBEC	144 \$
FEDERATION QUEBECOISE DU LOISIR LITTERAIRE	176 \$
RADIO AMATEUR DU-OF QUEBEC, INC.	348 \$
SOCIETE DES FETES ET FESTIVALS DU QUEBEC - FESTIVALS ET EVENEMENTS QUEBEC	4 067 \$
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONFERENCES	205 \$
THEATRE BOUCHES DECOUSUES (5498, rue Hochelaga, suite 510 Montréal H1N 3L7)	742 \$
THEATRE DU RIDEAU VERT (5498, rue Hochelaga, local 915 Montréal H1N 3L7)	995 \$
ALLIANCE DES REGROUPEMENTS DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTE DU QUEBEC (ARUTAQ)	560 \$
CARREFOUR RELANCE	2 986 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE CONGOLAIS DES AINES	240 \$
GROUPE AMORCE	414 \$
LA FEDERATION DE L'AGE D'OR DU QUEBEC	2 586 \$
LA MAISON A PETITS PAS	1 307 \$
LE BOULOT VERS ...	5 000 \$
LE CENTRE D'ENTRAIDE DE MERCIER-EST LTEE	672 \$
LES ATELIERS D'ANTOINE	3 326 \$
L'ETINCELLE DE L'AMITIE INC.	1 302 \$
MOUVEMENT QUEBECOIS DES VACANCES FAMILIALES	348 \$
REGROUPEMENT QC DES CENTRES D'AIDE & DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS A CARACTERE SEXUEL	1 190 \$
ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUEBEC INC	224 \$
ASSOCIATION QUEBECOISE DE CANOE-KAYAK DE VITESSE	98 \$
ASSOCIATION SPORTIVE DES AVEUGLES DU QUEBEC	263 \$
ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS DU QUEBEC	252 \$
CORPORATION SPORTS-QUEBEC	2 058 \$
FEDERATION DE CHEERLEADING DU QUEBEC	585 \$
FEDERATION DE NAGE SYNCHRONISEE DU QUEBEC	436 \$
FEDERATION DE NATATION DU QUEBEC	502 \$
FEDERATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUEBEC	1 032 \$
FEDERATION DE VOLLEYBALL DU QUEBEC	598 \$

FEDERATION DE WATER-POLO DU QUEBEC	100 \$
FEDERATION DES AGRICOTOURS DU QUEBEC	723 \$
FEDERATION D'ESCRIME DU QUEBEC	291 \$
FEDERATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUEBEC INC.	977 \$
FEDERATION EQUESTRE DU QUEBEC	1 694 \$
FEDERATION QUEBECOISE D'ATHLETISME	731 \$
FEDERATION QUEBECOISE DE GOLF	3 484 \$
FEDERATION QUEBECOISE DE LA MARCHE	575 \$
FEDERATION QUEBECOISE DE ULTIMATE	112 \$
FEDERATION QUEBECOISE DES ACTIVITES SUB-AQUATIQUES	427 \$
FEDERATION QUEBECOISE DES SPORTS CYCLISTES	1 363 \$
JUDO-QUEBEC INC.	1 004 \$
LA FEDERATION QUEBECOISE DU CANOT ET DU KAYAK	1 112 \$
MAISON DES JEUNES, MAGI DE MERCIER-OUEST INC.	1 050 \$
PARASPORTS QUEBEC	697 \$
REGROUPEMENT LOISIR QUEBEC	5 000 \$
RESEAU DU SPORT ETUDIANT DU QUEBEC (RSEQ)	3 229 \$
SERVICE NATIONAL DES SAUVETEURS INC. (SOCIETE DE SAUVETAGE/LIFESAVING SOCIETY)	4 694 \$
SOFTBALL QUEBEC	336 \$
Montréal-Nord	
CENTRE D'ACTIVITES POUR LE MAINTIEN DE L'EQUILIBRE EMOTIONNEL DE MONTREAL-NORD (CAMEE)	1 281 \$
CO-RESTO-POP-BEC LES JEUNES ETOILES SCINTILLANTES DU NORD	467 \$
IMPULSION-TRAVAIL	3 898 \$
LA LIGUE DES NOIRS DU QUEBEC/THE BLACK COALITION OF QUEBEC	243 \$
ROND-POINT JEUNESSE AU TRAVAIL	2 516 \$
Outremont	
COALITION D'ORGANISATIONS HASSIDIQUES D'OUTREMONT	953 \$
Pierrefonds-Roxboro	
L'ASSOCIATION HEBRAIQUE DES JEUNES HOMMES, JEUNES FEMMES DE MONTREAL	5 000 \$
Plateau-Mont-Royal (Le)	
AMICALE DE LA CULTURE INDEPENDANTE (A.C.I.) INC.	995 \$
ARCHIVES GAIES DU QUEBEC (4067, boulevard Saint-Laurent, suite 202 Montréal H2W 1Y7)	175 \$
ATELIER GRAFF INC.	1 653 \$
CINEMA POLITICA	205 \$
COOPERATIVE DE SOLIDARITE LE CABARET DU MILE END	3 810 \$
DIAGRAMME GESTION CULTURELLE INC.	1 771 \$
DULCINEE LANGFELDER ET CIE	1 686 \$
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM POUR ENFANTS DE MONTREAL	379 \$
GEORDIE PRODUCTIONS INC.	2 303 \$
GROUPE INTERVENTION VIDEO DE MONTREAL INC.	1 461 \$
IMAGO THEATRE, INC.	1 686 \$
LE GROUPE ENFIN L'HIVER	784 \$
LES 7 DOIGTS DE LA MAIN	2 649 \$
LES PRODUCTIONS NUITS D'AFRIQUE INC.	1 680 \$
LES7ATELIERS	1 797 \$
SOCIETE D'HISTOIRE ET DE GENEALOGIE DU PLATEAU MONT-ROYAL	293 \$
STUDIO XX	1 271 \$
THEATRE DU RIDEAU VERT (160, rue Saint-Viateur est, bureau 512 Montréal H2T 1A8)	1 021 \$
THEATRE L'AVANT-PAYS INC.	2 803 \$
CENTRE DE PREVENTION DES AGRESSIONS DE MONTREAL	1 115 \$
CENTRE DES FEMMES DU PLATEAU MONT-ROYAL	1 734 \$
COMITE D'ADAPTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES HANDICAPEES	3 617 \$
COMITE LOGEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL INC.	523 \$

CORPORATION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ACTION SOLIDARITE GRAND PLATEAU	560 \$
DIVERS/CITE MONTREAL 94 INC.	1 144 \$
EDITIONS DU RENOUVEAU QUEBECOIS	642 \$
LA FONDATION QUEBECOISE POUR L'ALPHABETISATION	3 914 \$
LE COLLEGE FRONTIERE	669 \$
L'ENTRAIDE MISSIONNAIRE	2 027 \$
L'HIRONDELLE, SERVICE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DES IMMIGRANTS <i>(4450, rue St-Hubert, 3e étage, suite 331 Montréal H2J 2W9)</i>	837 \$
L'HIRONDELLE, SERVICE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DES IMMIGRANTS <i>(4560B, boulevard Saint-Laurent, bureau 201 Montréal H2T 1R3)</i>	1 016 \$
LIEU DE RENCONTRES PARENTS ET ENFANTS "LA MAISON BUISSONNIERE"	436 \$
PROJET CHANGEMENT - CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR AINES	3 532 \$
REGROUPEMENT DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DU MONTREAL METROPOLITAIN RAAMM	3 194 \$
REVIVRE ASSO QC DE SOUTIEN AUX PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES ANXIEUX, DEPRESSIFS OU BIPOLAIRES	4 056 \$
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTREAL, (SODECM)	1 549 \$
SORIF INC.	1 969 \$
ASSOCIATION ZEN DE MONTREAL	1 013 \$
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	
«L'ART-RIVE» CENTRE DE JOUR DE RIVIERE-DES-PRAIRIES	1 764 \$
Rosemont-La-Petite-Patrie	
ATELIER DU GESTE	849 \$
LES PRODUCTIONS DROLE DE MONDE	1 260 \$
ALTERNATIVE NAISSANCE	268 \$
ASSOCIATION QUEBECOISE DES PERSONNES DE PETITE TAILLE INC.	790 \$
BUREAU DES SERVICES REGION 87	1 603 \$
CENTRE D'ORIENTATION PARALEGALE ET SOCIALE POUR IMMIGRANTS (C.O.P.S.I.) INC.	513 \$
COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUEBEC INC.	701 \$
LE SQUARE ROSEMONT	624 \$
PERSPECTIVES JEUNESSE	1 264 \$
Saint-Laurent	
CENTRE DES FEMMES DE SAINT-LAURENT INC.	2 041 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC. <i>(6650, chemin de la Côte-de-Liesse, suite 1 Montréal H4T 1E3)</i>	5 000 \$
Sud-Ouest (Le)	
ACADEMIE DE RADIO-TELE	
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DESIGN EN IMPRESSION TEXTILE DE MONTREAL	5 000 \$
COMPAGNIE LA OTRA ORILLA <i>(805, rue Hibernia Montréal H3K 2T7)</i>	546 \$
COMPAGNIE LA OTRA ORILLA <i>(137, rue Saint-Ferdinand, local 227 Montréal H4C 2S6)</i>	739 \$
INSTITUT CULTUREL AVATAQ INC.	1 163 \$
SOCIETE DES DIRECTEURS DES MUSEES MONTREALAIS	5 000 \$
CENTRAMI	925 \$
CENTRE COMMUNIDEE	1 540 \$
BENEVOLES EN ALPHABETISATION DU QUEBEC (BAQ)	275 \$
Verdun	
ASSOCIATION ENTRE TES MAINS	676 \$
INDUSTRIES GOODWILL RENAISSANCE MONTREAL INC. <i>(4261-4265, rue Wellington Montréal H4G 1V9)</i>	3 276 \$
Ville-Marie	
"CHANTS LIBRES" COMPAGNIE LYRIQUE DE CREATION	449 \$

ARCHIVES GAIES DU QUEBEC <i>(1000, rue Amherst, bureau 103 Montréal H2L 3K5)</i>	507 \$
ARPRIM, REGROUPEMENT POUR LA PROMOTION DE L'ART IMPRIME	869 \$
CENTRE DES ARTS ACTUELS SKOL	1 811 \$
COMPAGNIE FLAK	558 \$
CONSEIL QUEBECOIS DU THEATRE	1 505 \$
ECOLE NATIONALE DE L'HUMOUR/NATIONAL COMEDY SCHOOL	5 000 \$
FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LA DANSE CONTEMPORAINE	395 \$
L'ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES AUTEURS DRAMATIQUES (A.Q.A.D.)	732 \$
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL INC. <i>(400, boulevard de Maisonneuve Ouest, suite 800 Montréal H3A 1L4)</i>	5 000 \$
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL INC. <i>(2300 - 2280, rue Florian Montréal H3A 1L4)</i>	5 000 \$
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL INC. <i>(2400 et 2424, rue Florian Montréal H3A 1L4)</i>	1 682 \$
LES EDITIONS ESSE	554 \$
LES FILMS DU 3 MARS	742 \$
LES FRANCOFOLIES DE MONTREAL INC.	5 000 \$
LES PRODUCTIONS ONDINNOK INC.	899 \$
MONTREAL DANSE	1 139 \$
OMNIBUS, LE CORPS DU THEATRE <i>(2065, rue Parthenais, local 152 Montréal H2K 3T1)</i>	517 \$
OMNIBUS, LE CORPS DU THEATRE <i>(1945, rue Fullum Montréal H2K 3N3)</i>	2 170 \$
VUES D'AFRIQUE	1 223 \$
VUES ET VOIX	4 453 \$
ASSOCIATION DES CENTRES DE READAPTATION EN DEPENDANCE DU QUEBEC	2 593 \$
ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS ET MALENTENDANTS DU QUEBEC	792 \$
CENTRE DE LA MISSION CHRETIENNE CHINOISE	1 008 \$
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI MONTREAL CENTRE-VILLE	5 000 \$
CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES (CPM)	1 336 \$
COOPERATIVE DE TRAVAIL TOUSKI	714 \$
DYSTROPHIE MUSCULAIRE CANADA	3 359 \$
FIBROSE KYSTIQUE QUEBEC	2 373 \$
FONDATION LUCIE ET ANDRE CHAGNON <i>(400, boulevard de Maisonneuve ouest, bureau 1250 Montréal H3A 1L4)</i>	3 415 \$
FONDATION LUCIE ET ANDRE CHAGNON <i>(2001, avenue McGill College, Bureau 1000 Montréal H3A 1G1)</i>	5 000 \$
GROUPE D'ENTRAIDE A L'INTENTION DES PERSONNES SEROPOSITIVES ET ITINERANTES	1 263 \$
INVESTISSEMENT FEMMES MONTREAL	600 \$
MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE DU QUEBEC INC.	490 \$
OPERATION PLACEMENT JEUNESSE INC.	1 579 \$
SOCIETE POUR ACTION, EDUC & SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE DE MTL/ECO-QUARTIER PETER-McGILL	683 \$
UNION DES TRAVAILLEURS ACCIDENTES DE MONTREAL (U.T.A.M.)	1 477 \$
VIE AUTONOME-MONTREAL	730 \$
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	
CAFE L'ARTERE COOPERATIVE DE SOLIDARITE	2 060 \$
ESPACE CULTUREL CENTRE NORD	2 608 \$
THEATRE BOUCHES DECOUSUES <i>(911, rue Jean-Talon Est, bureau 133 Montréal H2R 1V5)</i>	587 \$
ACTION TRAVAIL DES FEMMES DU QUEBEC INC.	834 \$
ALLIANCE DES COMMUNAUTES CULTURELLES POUR L'EGALITE DANS LA SANTE ET LES SERVICES SOCIAUX AU QUEBEC	1 992 \$
ASSOCIATION DU DIABETE DU QUEBEC INC.	3 515 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AINES DE ST-MICHEL-ROSEMONT	3 062 \$

CENTRE HAITIEN D'ACTION FAMILIALE	714 \$
CLAM (CARREFOUR DE LIAISON ET D'AIDE MULTI-ETHNIQUE)	2 396 \$
EMPLOI JEUNESSE 16-25 INC.	2 191 \$
FORUM DES CITOYENS AINES DE MONTREAL	240 \$
GROUPE ORIENTATION EMPLOI	774 \$
LA FRATERNITE PAN ARKADIAN DU CANADA/PAN ARKADIAN BROTHERHOOD OF CANADA	756 \$
L'ENJEU : CAP SUR L'EMPLOI INC.	2 181 \$
LES GRANDS-MERES CARESSES INC.	326 \$
MON PROJET D'AFFAIRES.COM CENTRE DE FORMATION ET DE COACHING D'AFFAIRES POUR FEMMES	1 578 \$
L'ASSOCIATION GRECQUE DE ILIAN "ERMIS"	481 \$
SPORT ET LOISIR DE L'ILE DE MONTREAL	740 \$

2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1131361004

CE13 1407

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 2 100 \$ à l'Association canadienne des sciences géomatiques afin de soutenir l'organisation de l'événement Défi GéoHack MTL qui aura lieu à la Maison Notman de Montréal le 2 octobre 2013 ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1134563002

CE13 1408

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accepter une contribution financière de 4,18 M\$ du ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans le cadre d'une nouvelle entente Programme « Aide aux initiatives et partenariats » pour les ateliers d'artistes et la Vitrine culturelle;
- 2 - d'approuver ce projet d'entente avec le MCC et d'autoriser le maire et la greffière adjointe à signer cette entente;
- 3 - d'accorder un soutien financier de 2,65 M\$ à Regroupement Pied Carré afin de réaliser le projet d'ateliers d'artistes de Gaspé dans le cadre de l'entente sur le développement culturel Programme « Aide aux initiatives de partenariat », conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (dossier (1136331003));

- 4 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 5 - d'imputer ces dépenses et ces revenus, conformément aux informations financières inscrites à l'intervention financière.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1136331002

CE13 1409

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 530 000 \$ à la Vitrine culturelle de Montréal pour la création d'un système d'affichage sur les façades extérieures du 2-22, conditionnellement à l'approbation du ministère de la Culture et des Communications (dossier 1136331002) et à l'approbation du règlement d'emprunt du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (dossier 1136331003);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1134248008

CE13 1410

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ au Musée du costume et du textile du Québec inc. pour la réalisation de projets d'achat et d'installation d'équipements spécialisés;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 4 - d'accorder un soutien financier totalisant 170 000 \$, soit un montant de 75 000 \$ au Centre des métiers du verre du Québec inc. et un montant de 95 000 \$ à L'Illusion, théâtre de marionnettes pour la réalisation de projets d'achat et d'installation d'équipements spécialisés;
- 5 - d'approuver deux projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1130007004

CE13 1411

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder une contribution financière non récurrente de 12 000 \$ à l'organisme Les Amis de la montagne (Mont-Royal) inc. pour organiser et réaliser le Bioblitz 2013 au parc du Troisième Sommet localisé dans le site patrimonial du Mont-Royal (déclaré);
- 2- d'approuver un protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de cette contribution financière;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1134240001

CE13 1412

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 5 000 \$ à la Société d'animation de la Promenade Bellerive (SAPB) afin de souligner son 20^e anniversaire d'existence;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1133703002

CE13 1413

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 5 000 \$ à la Corporation de la maison du Pressoir (Cité historia) afin de souligner son 15^e anniversaire d'existence;
- 2- d'approuver un projet protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1133703001

CE13 1414

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accorder au Centre de céramique-poterie Bonsecours inc. un délai supplémentaire de 12 mois, soit jusqu'au 20 juillet 2014, pour terminer les travaux de rénovation prévus à l'acte de modification d'emphytéose de l'emplacement avec dessus érigé le bâtiment portant les numéros 444 et 448, rue Saint-Gabriel, au sud de la rue Notre-Dame, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué du lot 1 181 244 du cadastre du Québec, dûment approuvé par la résolution CM12 0303 et signé le 6 décembre 2012, devant M^e Andrée Blais, notaire, sous le numéro 1 681 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 7 décembre 2012, sous le numéro 19 621 427.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1133496008

CE13 1415

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 5 000 \$ à l'organisme Cercle de paix pour la réalisation du Pacifest, du 17 au 21 septembre 2013;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1130679004

CE13 1416

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder un soutien financier spécial et non récurrent de 5 000 \$ à l'organisme MU pour la murale hommage à Alys Robi, érigée au 1676, rue Ontario Est, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre de la série des Bâtisseurs culturels de Montréal, en provenance du budget de fonctionnement ;
2. d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;

3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1134320005

CE13 1417

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services professionnels en architecture, ingénierie électromécanique ainsi qu'en ingénierie de charpente et civil, en acoustique, en architecture de paysage, en développement durable et en conception intégrée afin de réaliser le projet du Complexe intégré du parc Angrignon, comprenant le Centre de services animaliers.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1135110012

CE13 1418

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction des transports pour élaborer un programme d'implantation de rues et zones à caractère piétonnier ou partagé.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1130566001

CE13 1419

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater la Direction des transports pour réaliser les interventions (ex: seuils d'entrées, sécurisation et mise aux normes des feux, etc.) au pourtour des huit Quartiers verts reconnus selon la démarche de reconnaissance administrative mise en place et diffusée dans le Guide des Quartiers verts;
- 2- de mandater la Direction des transports pour élaborer une grille d'indicateurs de performance pour obtenir des arrondissements impliqués un bilan annuel des interventions complémentaires réalisées sur le réseau local, prévues dans le plan d'action des Quartiers verts reconnus afin d'effectuer une évaluation récurrente du programme des Quartiers verts.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1130779002

CE13 1420

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet d'amendement et de renouvellement, jusqu'au 31 décembre 2017, de la convention de prêt entre la Ville de Montréal et Technoparc Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1130604001

CE13 1421

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser une modification à l'affectation d'une immobilisation (bornes de paiement de stationnement) afin de permettre l'achat de titres de transport pour la Ligne 747 de la Société de transport de Montréal (STM) desservant l'aéroport Montréal-Trudeau.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1133455001

CE13 1422

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver les modifications et le renouvellement du Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine pour l'année 2014.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1136340003

CE13 1423

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de renouveler, pour une période de quatre ans, le mandat de monsieur Florent Francoeur à titre de vice-président de la Commission de la fonction publique de Montréal;
- 2- de maintenir la rémunération des vice-présidents de la Commission de la fonction publique de Montréal à un maximum annuel de 15 000 \$ pour chacun des vice-présidents, tel que prévu à la résolution CM05 0342 du conseil municipal du 30 mai 2005.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1131040001

CE13 1424

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de désigner madame Sharon Hackett, actuellement membre, comme vice-présidente du Conseil des Montréalaises, en remplacement de madame Anna Biro qui termine son mandat de vice-présidente en septembre 2013, jusqu'à la fin de son premier mandat se terminant en octobre 2015;
- 2 - de nommer mesdames Michèle Chappaz, en remplacement de madame Isabelle Leblond, et Amélie Coulombe-Boulet, en remplacement de madame Anna Biro, à titre de membres du Conseil des Montréalaises pour un premier mandat se terminant en septembre 2016;
- 3 - de reconduire le mandat de madame Mariane Labrecque comme membre du Conseil des Montréalaises pour une deuxième période de trois ans, se terminant en septembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1134233005

CE13 1425

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer les personnes suivantes à titre de membres au conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal :

- Mme Annabel Soutar, pour un premier mandat de trois ans et
- M. Michel de la Chenelière pour un premier mandat de trois ans.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1134320003

CE13 1426

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de renouveler, pour une période de trois ans, le mandat des commissaires supplémentaires à l'Office de consultation publique de Montréal :
 - M. Jean Burton
 - M. Jean Caouette
 - M. Alain Duhamel
 - M. Habib El-Hage
 - M. Peter Jacobs
 - Mme Hélène Morais
 - M. Jean Paré
 - M. Michel Séguin
 - Mme Nicole Valois
 - M. Joshua Wolfe

- 2- de nommer, pour une période de trois ans, comme commissaires supplémentaires de l'Office de consultation publique de Montréal :
 - Mme Marie Leahey
 - M. Gaëtan Lebeau
 - Mme Renée Lescop
 - M. Joël Thibert

- 3- de fixer leur rémunération à 550 \$ par jour pour les commissaires et à 750 \$ par jour pour le commissaire désigné comme président d'une consultation, incluant les avantages sociaux, sous réserve de l'adoption, le cas échéant, d'un règlement adopté en vertu de l'article 79 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : M. Alain Tassé

30.009 1131079013

CE13 1427

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 050 743,75 \$, taxes incluses, pour la conformité des droits d'auteur et l'acquisition de licences d'infrastructure serveurs Microsoft, conditionnellement à l'approbation de l'entente-cadre à intervenir entre la Ville et Compugen inc. (dossier 1130066003);

- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1135954002

CE13 1428

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une commande de 2 316 746,25 \$, taxes incluses, auprès du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour la conformité des droits d'auteur et l'acquisition de licences Microsoft Office 2013 Pro Plus ;
- 2 - d'autoriser une dépense de 1 226 207,45 \$, taxes incluses, pour la conformité des droits d'auteur et l'acquisition de licences pour le remplacement du système de messagerie du Service de police de la Ville de Montréal, conditionnellement à l'approbation de l'entente-cadre à intervenir entre la Ville et Compugen inc. ;
- 3 - d'imputer ces dépenses, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1135954001

CE13 1429

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une commande de 1 065 703,28 \$, taxes incluses, auprès du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour la conformité des droits d'auteur de licences Microsoft Office ;
- 2 - d'autoriser une dépense de 3 717 797,11 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de licences Microsoft Office 2013 Standard pour le projet de rehaussement du système d'exploitation des postes de travail, conditionnellement à l'approbation de l'entente-cadre à intervenir entre la Ville et Compugen inc. (dossier 1130066003) ;
- 3 - d'imputer ces dépenses, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1135954003

CE13 1430

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 624 365,99 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'équipements d'impression multifonctions dans le cadre du remplacement des équipements à l'Édifice Louis-Charland, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et Sharp Électronique du Canada Ltée (CG11 0443);

- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1132357002

CE13 1431

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 335 027,71 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et l'installation de micro-ordinateurs de bureau, de micro-ordinateurs portatifs et de moniteurs dans le cadre d'un programme de remplacement des micro-ordinateurs désuets, conformément aux ententes cadres intervenues entre la Ville de Montréal et les firmes Compugen inc. et CPU Design inc. (CG13 0334);
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1132357001

CE13 1432

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de décréter l'imposition d'une réserve, à des fins d'habitation sociale ou communautaire, sur les lots 2 091 591, 1 573 534 et 1 573 239 du cadastre du Québec;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière afin d'entreprendre les procédures requises à ces fins;
- 3 - de mandater la Direction des stratégies et transactions immobilière du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles en vue d'en faire l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation.

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la décision du comité exécutif d'imposer une réserve, à des fins d'habitation sociale ou communautaire, sur les lots 2 091 591, 1 573 534 et 1 573 239 du cadastre du Québec.;

Adopté à l'unanimité.

30.015 1133227002

CE13 1433

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de donner un accord de principe par lequel la Ville de Montréal s'engage à rendre accessible les fonds nécessaires à l'installation d'un bassin temporaire de compétition de 50 mètres X 25 mètres au parc Jean-Drapeau pour soutenir la tenue des Championnats du monde des Maîtres FINA de 2014, à un coût maximal estimé à 2,5 M\$, comprenant les travaux d'emplacement et d'aménagement des lieux pour les compétitions et ceux de la remise en état de ces lieux, lequel engagement est conditionnel à ce que Montréal 2014 respecte les quatre (4) conditions suivantes :
 - que les Championnats du monde des maîtres FINA 2014 se tiennent à Montréal ;
 - que Montréal 2014 planifie les Championnats en fonction d'un seul bassin temporaire ;
 - que Montréal 2014 obtienne des engagements formels et suffisants des gouvernements du Canada et du Québec pour la tenue des Championnats ;
 - que le bassin temporaire soit récupéré par la Ville de Montréal sans frais supplémentaire suite à l'événement ;
- 2- de créer un poste temporaire à l'interne à même les fonds de 2,5 M\$ pour accompagner Montréal 2014 dans l'organisation des Championnats ;
- 3- de mandater la Direction des sports et de l'activité physique du Service de la qualité de vie pour préparer un projet de protocole d'entente à intervenir entre la Ville et Montréal 2014.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Christian G. Dubois
M. Réal Ménard

30.017 1131278005

CE13 1434

Vu la résolution CA13 210324 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 3 septembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant la démolition de l'église Notre-Dame-de-la-Paix ainsi que la construction et l'occupation d'une ressource intermédiaire sur le lot 1 153 010 (13-031) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1124637015

CE13 1435

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter, avec changements, le Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau;
- 2- d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de tenir compte du PDUES modifié.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1130442001

CE13 1436

Vu la résolution CA13 28 0193 du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève en date du 2 juillet 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable et de prolongement du réseau d'égouts sur la rue des Ormes de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1130364001

CE13 1437

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « rue Laurent-Coderre » la rue tenant à la rue Jordi-Bonet, au sud du boulevard Gouin Ouest entre les rues Pilon et Rose-Marie, constitué du lot 4 832 395 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1134521013

CE13 1438

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de nommer « rue du Sulky » la voie constituée du lot 4 073 481 du cadastre du Québec, située à l'ouest de la rue du Palomino;
- 2- de nommer « parc de l'Héritage-Équestre » le parc constitué des lots 3 395 805 et 3 395 908 du cadastre du Québec et ceinturé par les rues du Palomino et du Trotteur.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1104521001

CE13 1439

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'équipements et de services professionnels en informatique », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1135337009

CE13 1440

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et de leurs équipements », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1130824003

CE13 1441

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 45 000 000 \$ afin de financer la réfection, la reconstruction et le réaménagement de structures routières (ponts, tunnels, viaducs et murs) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1136429001

CE13 1442

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 45 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'équipements de signalisation routière ainsi que de lampadaires », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1135337011

CE13 1443

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ pour le financement de travaux de réfection routière du réseau artériel », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1135337012

CE13 1444

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection du réseau routier local ainsi que la réfection des rues collectrices locales », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1135337013

CE13 1445

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ pour le financement de travaux d'aménagement de parcs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1130824004

CE13 1446

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 40 000 000 \$ pour le financement de travaux d'aménagement de parcs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1130824005

CE13 1447

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et de leurs équipements », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.015 1130824002

CE13 1448

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 40 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'équipements et de services professionnels en informatique », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.016 1135337010

CE13 1449

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 000 \$ afin de financer des travaux de rénovation et de protection des immeubles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.017 1130824006

CE13 1450

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA13 16 0304 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 3 septembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le paiement à M. Jean-Claude Sigouin, en un seul versement, de la valeur actualisée des allocations de retraite qui lui sont payables en vertu du Programme d'allocation après retraite mis en place par la Ville d'Outremont le 7 novembre 1994, par la résolution 942-11-05.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1121904002

CE13 1451

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE132518001 : Accorder un contrat de services professionnels à Solutions Modex inc., pour l'acquisition et la paramétrisation d'un logiciel d'aide à la décision servant à la production des plans d'intervention intégré des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur le territoire de l'agglomération, pour une somme maximale de 2 250 635,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-12155 - (1 soumissionnaire) / Approuver un projet de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1130573039

CE13 1452

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation faisant suite à l'étude publique du Bilan de l'action municipale pour l'amélioration de la salubrité des logements 2008-2012

Adopté à l'unanimité.

60.003 1133624004

CE13 1453

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 1^{er} au 31 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1131041012

Levée de la séance à 15 h 35

70.001

Les résolutions CE13 1377 à CE13 1453 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Josée Duplessis
Présidente du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville